



Mensuel d'information

Septembre 2010

Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine septembre 2010, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	215
Orge	195
Mais	218
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	158
Remoulage demi-blanc	178
Gluten Feed de blé	-
Drèches de distillerie de blé	228
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	203
Pois protéagineux	237
Féverole	-
Tourteau de soja 48	343
Tourteau de colza	240
Tourteau de tournesol non décortiqué	203
Tourteau de tournesol semi-décortiqué	-
Graine de colza	-
Graine de tournesol	-
Huile végétale	873
Mélasses de canne	178
L-Lysine HCl	1750
DL-Méthionine	3700
L-Thréonine	1850
L-Tryptophane	17000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	380
3-Phytase	9500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	215		
Orge	195		
Maïs	218	210	210
Sorgho	-	214	214
Triticale	-	208	208
Manioc 67	-	173	173
Son de blé	158	145	145
Remoulage 1/2 blanc	178		
Gluten Feed blé	-	173	173
Drèches distillerie de blé	228	227	227
Sol. Distillerie	-	162	162
Corn Gluten Feed	203	155	155
Pois	237	235	235
Féverole blanche	-	247	247
T. Soja 48	343		
T. Colza	240		
T. Tournesol non déc.	203	178	178
T. Tournesol semi déc.	-	216	216
Gr. Colza	-	375	375
Gr. Tournesol	-	280	280
Huile végétale	873	538	538
Mélasses Canne	178	100	100
L-Lysine HCl	1750		
DL-Méthionine	3700		
L-Thréonine	1850		
L-Tryptophane	17000		
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	380	110	110
3-Phytase	9500		
Phosphate monocalcique	-	169	169

Commentaires

Le cours des céréales augmente encore de 6 à 8 €/T en septembre, cette progression s'ajoute à celle d'environ 70 €/T relevée depuis le mois de juin pour ces matières premières. Le cours des sources de protéines évolue également à la hausse mais de manière variable selon les tourteaux ; respectivement +5, +16 et +6 €/T pour les tourteaux de soja, colza et tournesol. La cotation du pois augmente de 9 €/T. Seuls les acides aminés sont baissiers.

Sur le plan de la composition des aliments, l'incorporation d'orge diminue en relation avec la présence de remoulage de blé dans les trois formules. De même, la part de tourteau de colza dans l'aliment finition est diminuée.

Le prix de revient matières premières des aliments progressent de l'ordre de 7 €/T, soit environ 70 €/T de plus qu'en juin ! En moyenne lissée, la progression est de l'ordre de 18 €/T, soit environ +45 €/T depuis juin.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	692	667	459
Maïs			
Orge	19	43	312
Tourteau de soja 48	5	41	39
Pois de printemps	9		
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	100	100	100
Mélasses de canne			
Graine de colza			
Tourteau de colza	150	122	66
T. Tournesol non déc.			
L-Lysine HCl	4.4	4.3	3.9
DL-Méthionine	0.2	0.3	0.3
L-Thréonine	1.2	1.3	1.15
L-Tryptophane		0.02	
Carbonate de calcium	11.18	13.03	10.64
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.02	0.05	0.01
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3102	3114	3087
EN (kcal)	2240	2239	2240
EN (Mégajoules)	9.38	9.37	9.37
MAT (g)	150	155	140
Lysine (g)	9.3	9.6	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.86	0.89	0.80
Phosphore total (g/kg)	4.9	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.3	1.9
Prix (€) / Tonne	224.3	228.2	220.0
Prix Moyen (évolution mois précédent)	192.6 (+17.9)	196.8 (+17.7)	187.3 (+18.4)
Prix de 10MJ EN (€)	239.2	243.5	234.7

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte des minima d'incorporation fixés, pour certains produits.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	223.3 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-1.0 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Unique	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,20	0,22	0,18
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Juillet	0
Août	0.93
Septembre	1.86

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

**Cette lettre d'information « Aliment » a pu vous être envoyée gratuitement
grâce à nos partenaires :**



additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

**BIOMIN P.E.P. : Association d'huiles essentielles
naturelles titrées et de FOS.**

BIOMIN France

ZOOPOLE - rue Irène Joliot-Curie - 22440 PLOUFRAGAN

www.biomin.net

Pour toute information, contact : Christian Tenier
christian.tenier@biomin.net - tél. : 02 96 76 54 80



The original Phytase

BASF Nutrition Animale

Z.I. de Bellitourne – Azé - 53200 CHÂTEAU GONTIER

www.basfnutritionanimale.fr

Pour toute information, contact : Marc Le Roux

marc.le-roux@basf-nutrition-animale.fr

tél. : 02 43 07 42 58